

## Informations pratiques

Lieu : Mairie de l'Île-Saint-Denis

Date : 13 juin 2023

Sujet(s) débattu(s) : Conséquences du projet du SEDIF (factures, environnement) ; gestion publique de l'eau, dépendance à la technologie et aux grandes entreprises

Nombre de participant.e.s : 30

Nom et adresse mail du ou de la référent.e pour le groupe : Manola Bouley  
manola.bouley@lile-saint-denis.fr

## Les points sur lesquels nous sommes tombés d'accord

- 1) Pour une régie publique de l'eau, pour payer le prix juste
- 2) L'OIBP n'est pas nécessaire, la technologie consomme plus d'eau et d'énergie dans un contexte où la sobriété est de mise
- 3) Le SEDIF doit traiter ses déchets
- 4) Il faut investir dans la prévention (utilisation de pesticides dans l'agriculture)
- 5) Il faut que ce débat soit prolongé par une consultation / votation citoyenne



## Les points sur lesquels nous ne sommes pas d'accord

## Les questions qu'on aimerait poser

### Aux responsables du projet :

- 1) Le SEDIF prétend que les usagers économiseront environ 94euros/an car une eau avec moins de calcaire détériore moins vite les objets : d'où tiennent-ils ce chiffre

### A un.e expert :

- 2) Quel serait le coût réel du projet si le SEDIF traitait ses déchets plutôt que de les rejeter dans la Seine ?



## Des remarques complémentaires ?

- 1) L'utilisateur payera deux fois ce projet : financement par les collectivités + augmentation de la facture
- 2) S'il faut mélanger l'eau traitée avec de l'eau non traitée, on paye plus cher pour une eau de qualité similaire
- 3) Pourquoi Véolia n'est pas dans les débats ?
- 4) Mettre en place l'OIBP = dépendance à la technologie et aux grandes entreprises car les villes ne pourront pas maîtriser cette technologie. Plus de retour en arrière possible (régie publique)
- 5) Pourquoi ne pas privilégier d'autres technologies plus vertueuses ?
- 6) Le SEDIF affirme que l'eau consommée par les Franciliens est déjà de bonne qualité, alors à quoi sert l'OIBP ?

**Introduction** : Luc Blanchard (France Nature Environnement) et Mohamed Gnabaly (Maire de L'Île-Saint-Denis)

**Contexte du débat** : Nathalie Durand (CNDP)

**Diffusion de l'intervention du SEDIF à l'Académie du Climat**

**Intervention** : Dan Lert (Président, Eau de Paris)

